



Campagne d'inscription du lundi 27 avril 2026
au vendredi 05 juin 2026

Rentrée scolaire 2026-2027

DOSSIER INSCRIPTION EN MATERNELLE



Enfant non résidant de la commune de Pagny-sur-Moselle :
aucune inscription ne peut se faire
sans l'accord du Maire de la commune de résidence

IDENTITE DE L'ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Sexe : M F

Les inscriptions concernent les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2023 ou qui auront 3 ans avant le 31 décembre 2026.

A issue de la campagne d'inscriptions, nos services vous délivreront un certificat d'inscription ou un courrier explicatif qui vous sera envoyé par voie postale (merci de bien indiquer l'adresse où envoyer le document)

.....
.....
.....

Pièces à fournir au dossier

- copie du livret de famille (complet : parents et enfant(s))
- copie des vaccinations ou certificat médical concernant ces vaccinations (pour l'entrée à l'école, les vaccins doivent être à jour – merci de préciser le nom et prénom de l'enfant)
- photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant (en cas de divorce ou de séparation des parents)
- copie d'un justificatif de domicile
- si dérogation scolaire – (fournir une copie)
- certificat de radiation si changement d'école

RESPONSABLES LEGAUX

Mariés Pacsés Divorcés Séparés Vie maritale



PARENT N°1 Mme M. Autorité Parentale : Oui Non

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Mobile : Domicile :

Courriel :@.....

PARENT N°2 Mme M. Autorité Parentale : Oui Non

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Mobile : Domicile :

Courriel :@.....

AUTRE RESPONSABLE LEGAL Autorité Parentale : Oui Non

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Mobile : Domicile :

Courriel :@.....

MODE DE GARDE DE L'ENFANT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Mobile : Domicile :

Lien de filiation :

Pagny-sur-Moselle, le
Signatures OBLIGATOIRES des responsables légaux

DROIT A L'IMAGE

La Mairie de Pagny-sur-Moselle réalise parfois des photographies, enregistrements sonores ou des vidéos auxquelles peuvent être concernés vos enfants.

A ce titre elle peut être amenée à diffuser les documents ainsi créés sur les différents supports de communication de la Ville, pour des expositions ou encore dans la presse. **Pour cela, votre accord est nécessaire**

J'autorise la Commune de Pagny sur Moselle à utiliser l'image de mon enfant :

Nom et prénom :

| | | | | | |
|---------------|--------------------------------|------------------------------|---------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Photographie | : <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON | Page Facebook | : <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| Presse locale | : <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON | Bulletin Municipal | : <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| Intramuros | : <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON | Site internet de la ville | : <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |

Pagny-sur-Moselle, le

Signatures des responsables légaux (Précédées de la mention lu et approuvé)

Le cas échéant, l'autorisation est valable pour la totalité de l'année scolaire 2026/2027 mais peut être retirée à tout moment en contactant la mairie de Pagny-sur-Moselle.

Utilisation de vos données personnelles

La commune de Pagny sur Moselle, responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les données recueillies sont nécessaires à la bonne inscription de votre enfant à l'école publique ainsi qu'à vous contacter en cas de nécessité liée à votre enfant. Elles sont destinées exclusivement au personnel chargé de l'enregistrement de l'inscription. En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant.

Ces données ne sont pas conservées au-delà de la période d'inscription de votre enfant.

Vos droits

Conformément à la Loi Informatique et Libertés ainsi qu'aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez :

- d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant et/ou concernant votre enfant
 - du droit à la portabilité de vos données
 - du droit à la limitation d'un traitement vous concernant et/ou concernant votre enfant
 - du droit, pour motifs légitimes de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement

Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant au service scolaire. Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

Pour aller plus loin

Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez :

- consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/>
- contacter le Délégué à la Protection des Données de la collectivité : <https://www.agirhe.cdg54.fr/TDB/rgpd.aspx>

J'ai lu et accepte les informations disponibles ci-dessus quant à mes droits au regard de la réglementation applicable à la protection des données personnelles.

Pagny-sur-Moselle, le

Signatures des responsables légaux